

Fiche Technique

olassy Primer

Primaire à fort pouvoir de pénétration et faible odeur contre le bleuissement et d'autres moisissures qui décolorent le bois. Pour tous les éléments de construction en bois de stabilité dimensionnelle, de stabilité dimensionnelle limitée et de non stabilité dimensionnelle à l'extérieur ainsi que les faces intérieures des fenêtres et des portes extérieures. Remplit les exigences de DIN EN 152, partie 1. Agréé suivant la Directive Biocide BPD 98-8-CE.

No. d'art. D136-4000

Densité	Env. 0,84 g/cm ³ .
Poids spécifique:	
Matière liante:	Huile végétale à base de résine alkyde.
Composition selon la directive VdL¹ pour les produits de peinture pour bâtiments:	Résines alkyde, essence minérale exempt d'aromates, additifs.
Indicateurs de persistance:	Conforme a la directive Decopaint 2004/42/CE, Annexe I et II.
Caractéristiques suivant DIN EN 1062:	Pouvoir garnissant (épaisseur du film): minimal, < 5 µm Pouvoir couvrant: transparent Brillance: mate, < 10 unités de brillance / 60°
Teintes:	Transparent.
Teneur en matière solide:	18,00 %
Conditionnement:	0,375, 0,75 l, 2,5 l, 5 l, 25 l.
Stockage:	Au sec et au frais mais à l'abri du gel. Stabilité de stockage dans les emballages originaux bien fermés: 12 mois. Il ne faut pas excéder la température de stockage maximale de +25°C. En cas de températures plus basses, stocker le matériau à env. +20°C avant utilisation (acclimatiser).
Application:	À la brosse, par immersion, par arrosage, au pistolet uniquement dans les installation de pulvérisation fermées (pistolage dans la consistance originale, taille du jet 0,18-0,28 mm; pression 100 bar)
Température d'application:	Ne pas utiliser au-dessous de +5°C (température de l'air et de l'objet).
Consommation (par couche):	Env. 120 ml/m ² . Valeurs indicatives sans aucune garantie car tous les supports ont des propriétés différentes qui influencent le rendement. Réaliser des surfaces d'essai pour vérifier l'exact rendement.
Temps de séchage (+20°C, 65 % humidité rel. de l'air):	Recouvrable après 12 heures au plus tôt et après 4 semaines au plus tard. (Des températures plus basses et une humidité de l'air élevée ralentissent le séchage.)
Diluant:	Toujours appliquer non dilué.
Nettoyage des outils:	Avec succédané de térébenthine immédiatement après utilisation.
Identification des dangers:	Voir la fiche de sécurité en vigueur.

¹ Fédération des industries des peintures allemande

Supports et système de décoration: Vérifier l'aptitude du support (voir le Règlement sur les adjudications des travaux de construction VOB, partie C, DIN 18363, notamment 3.1.1). Respecter aussi les fiches techniques en vigueur du Comité fédéral des peintures et de la protection des biens réels BFS, 60528 Francfort, Allemagne.

Supports: Bois et les éléments de construction en bois à l'extérieur, y compris les fenêtres et les portes extérieures et leurs faces intérieures.

Préparation du support: Les supports doivent être fermes, propres, secs, exempt de graisse, de cire, de silicone et de poussière. Éliminer entièrement tout bois grisaillé par les intempéries. Humidité du bois admissible: bois conifères: max. 15%, bois feuilles: max. 12% (mesurée à 5 mm de profondeur). Il faut arrondir soigneusement et clairement les arêtes des éléments de construction à l'extérieur ($r = > 2$ mm). Des trous provenant d'un nœud chevillés ne sont pas convenables en tant que support, c'est à dire inadmissibles. Éliminer entièrement et soigneusement tous les revêtements en mauvais état ou mal adhérents (mécaniquement ou au moyen des décapants convenables). Enlever soigneusement les résidus de décapage.

Laver tous bois résineux et tropiques avec un diluant nitro universel. Enlever soigneusement la résine des poches de résine et des trous provenant d'un nœud. La résistance aux intempéries des surfaces d'aubier et des matériaux en bois est très limitée. Remplacer des éléments de construction en bois détruits par parasites ou pourriture. Si nécessaire, nettoyer tout bois superficiellement contaminé d'algues ou de moisissures avec RELIUS Algosilan et rincer à l'eau. Répéter le processus jusqu'il n'y a plus de décolorations visibles. Respecter les spécifications protectrices.

Primaire:

RELIUS olassy Primer dans la consistance livrée, grassement et copieusement.

Couche de finition:

Opaque: RELIUS vernis colorés et blancs éprouvés.

Transparent: RELIUS olassy LS, olassy MS ou olassy HS.

Incolore: RELIUS olassy Gloss ou olassy Satin.

Pour les systèmes de décoration détaillés, voir la fiche technique du produit utilisé en tant que couche de finition.

Remarques:

Certains types de bois tropiques représentent des supports difficiles à peindre à cause de leurs substances du bois. Il faut vérifier leur aptitude en tant que support avant d'appliquer le système de décoration. Observer la fiche technique et la fiche de sécurité UE. Utiliser uniquement en combinaison avec un revêtement supplémentaire. Seulement prévu pour l'usage approprié. Observer les mesures de protection usuelles. Utiliser le produit uniquement suivant le mode d'emploi et où une telle mesure de protection est requise. Tout abus est nuisible à la santé et à l'environnement.

100 g du produit contiennent les substances actives suivantes: 0,6 % carbamate de butyle de 3-iodo-2-propinyle, 0,3 % tebuconazole.

Protection des mains: Porter des gants en caoutchouc nitrile. En cas de contact prolongé ou répété: crème pour la peau en contact avec le produit.

Protection des yeux: Porter les lunettes protectrices contre les éclaboussures.

Toujours utiliser les biocides prudemment. Toujours lire le marquage et l'information de produit avant l'utilisation.

Code du produit: M-BA01.

Teneur en COV: valeur limite UE pour le produit (cat. A/h: 750 g/l (2007); 750 g/l (2010)). Ce produit contient max. 750 g/l.

Code d'élimination: 08 0111

Classe du matériel dangereux pour l'eau (WGK): 2 (classification interne)

Cette information ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expériences actuelles existants dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part, en ce compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. En particulier, il ne saurait être déduit ou interprété de cette information ou sa recommandation le bénéfice de quelles que garanties que ce soit, expresse ou tacite, autres que celles fournies au titre des articles 1641 et suivants du Code civil et notamment celles afférentes aux qualités du produit. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.